



Les + de l'accompagnement :

- *Petits groupes de travail avec un formateur accompagnateur expérimenté
- *Suivi individuel personnalisé avec un formateur référent : Marie-Paule TRAUTMANN ou Rita KEHRER
- *Accessibilité aux ressources du centre de documentation pendant toute la période d'accompagnement

Durée et déroulement :

L'accompagnement de 24h se réalisera sur une période d'environ 8 mois à raison de 19h de suivi collectif en groupe restreint intercalés de 9h de suivis individuels.

Un programme sur-mesure peut être proposé pour les candidats ayant déjà validé certains modules ou bénéficiant de dispenses (nous consulter)

Les sessions de jurys DEAS se déroulent à Strasbourg. Elles ont lieu en général 3 fois par an.

Le parcours VAE :

ATTENTION : le candidat doit être titulaire de l'AFGSU 2 valide au moment de la présentation au jury.

Etape 1 : Candidature = rédaction et dépôt du livret 1

Etape 2 : Obtention de la recevabilité = inscription à l'IFSI Saint Vincent

Etape 3 : Démarrage de l'accompagnement à la rédaction du livret 2

Etape 4 : Dépôt du livret, préparation à l'oral

Etape 5 : Soutenance devant le jury VAE – certification partielle ou totale

Être accompagné à la VAE Aide-Soignant



Calendrier des sessions :

Démarrage de la prochaine session le 18/10/2022 pour un dépôt de dossier en juin 2023 avec passage devant le jury en septembre 2023. **Les suivis collectifs, à noter sont :**

- 18/10/2022 : Introduction à la VAE et méthodologie 9h-12h
- 08/11/2022 : Méthodologie BLOC 1 de 9h à 12h
- 17/01/2023 : Méthodologie BLOC 2 de 9h à 12h
- 14/03/2023 : Méthodologie BLOC 3 de 9h à 12h
- 18/04/2023 : Méthodologie BLOC 4 de 9h à 11h
- 16/05/2023 : Méthodologie BLOC 5 de 9h à 11h
- 20/06/2023 : Préparation à l'oral : de 9h à 12h

Le calendrier de chaque session est consultable sur le site de l'IFSI : <https://ifsi.ghsv.org> ou sur demande à ifsi@ghsv.org

Objectifs :

Le candidat :

- *Valorisera son droit individuel à la reconnaissance de l'expérience
- *S'appropriera la méthodologie de la VAE permettant la rédaction du livret 2
- *Mettra en lumière des compétences acquises à partir de situations professionnelles vécues
- *Saura argumenter ses compétences en mettant en valeur ses acquis professionnels

Aspects pratiques :

Inscription : Le dossier d'inscription est à demander à : ifsi@ghsv.org ou à télécharger sur le site internet de l'IFSI

Lieu de l'accompagnement :

20A rue sainte Marguerite à STRASBOURG

Tél : 03.88.21.70.45

A noter que selon le contexte sanitaire, les accompagnements pourraient être réalisés en visioconférence via la plateforme TEAMS